

EN BREF

Remise des diplômes

Les diplômes du Baccalauréat sont remis en mains propres à l'élève, au lycée Cournot, jusqu'au vendredi 19 octobre et du lundi 5 novembre au vendredi 21 décembre, les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 7 h 45 à 12 h 30 et de 13 heures à 16 h 30, ainsi que les mercredis de 7 h 45 à 12 heures. Peuvent venir le retirer : l'élève lui-même ou son responsable légal sur présentation d'une procuration et d'une pièce d'identité de ce dernier.

Info logement

Une conseillère juriste de l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL 70) sera à disposition gratuitement pour tous conseils juridiques, financiers et fiscaux, le jeudi 25 octobre de 9h30 à 11h30 à la Maison de services au public (MSAP - Toi'Services) située 2, rue de Lorraine à Gray.

Un séminaire sur le leadership

Le château de Nantilly accueillera un séminaire sur le thème du leadership, du 30 octobre au 1^{er} novembre. Au menu, « trouvez vos clés pour incarner votre leadership avec le Jeu du roi et de la reine ». Les objectifs pédagogiques, nombreux, seront développés par Frédérique Monjournal et Olivier Laval, coachs professionnels et co-dirigeants de Cohéliance. Tarifs : 690 euros pour les particuliers, 1 176 euros pour les entreprises de moins de 10 salariés et 1 752 euros pour celles de plus de 10 salariés pour le stage seul avec frais d'hébergement et de repas compris. Un accompagnement personnalisé est possible avec un tarif spécifique. Tél. 03 80 52 11 22.

Piscine et vacances de la Toussaint

Le bassin nautique sera ouvert les samedis 20, 27 octobre et 3 novembre de 15 heures à 19 heures, les dimanches 21, 28 octobre et 4 novembre de 8 h 30 à 12 h 45, les lundis 22, 29 octobre, mercredis 24, 31 octobre et vendredis 26 octobre et 2 novembre de 14 heures à 17 heures et de 19 heures à 20 h 30 (et de 12 heures à 17 heures seulement les mardis 23 et 30 octobre et le jeudi 25 octobre). Le bassin sera fermé le jeudi 1^{er} novembre.

Ateliers code de la route

La Mission Locale du bassin graylois propose des ateliers code de la route ouverts à toute personne âgée de moins de 25 ans, les mercredis 31 octobre, 14 et 28 novembre et 12 décembre de 9 heures à 11 heures à Toi'Services, 2 rue de Lorraine à Gray. Inscriptions sur place ou au 03 84 64 88 38.

Repas des bénévoles du Tri Val

Les amis bénévoles du Tri Val sont invités à s'inscrire au repas dansant du samedi 27 octobre à la salle des fêtes de Velet. Contact : 06 07 66 95 49.

FONTAINE FRANÇAISE (21)

Samedi 27 octobre à 20h LOTO DES POMPIERS

Ouverture à 18h - Nombreux lots (séjour en Crête 2 pers., iPad...) Réservation au 07 88 61 84 31 ou 06 81 13 29 09

Opération séduction pour une délégation de Hollandais

Des professionnels de santé et du monde économique, porteurs de projets de vie en France, ont été accueillis en fin de semaine par les Pays Graylois, de Vesoul-Val de Saône et des Vosges Saônoises.

Le charme aura-t-il opéré ? À voir les mines réjouies, samedi après-midi, à l'issue d'une session d'accueil pilotée par les Pays Graylois, Vesoul-Val de Saône et Vosges Saônoises, on ne peut qu'être optimiste... Une véritable opération séduction à destination de professionnels néerlandais, porteurs de projets d'installation, qui faisait suite au Salon de l'émigration d'Utrecht, aux Pays-Bas, auquel la Région Bourgogne Franche-Comté participe chaque année. Pendant deux jours, vendredi et samedi, une délégation d'une dizaine de citoyens bataves a donc été accueillie aux petits oignons par les trois chargés de mission santé des Pays, à savoir Amélie Ramaget, Anne-Laure Rivière et Émilie Lovy, épaulées par Lonneke Grobben, coach en émigration missionnée par la Région. Tout ce petit monde venu de Hollande a d'abord mis le cap sur le Pays de Vesoul, précisément à la mairie de Chariez où il y a eu des échanges avec les partenaires institutionnels. Après un buffet de produits locaux et un sympathique circuit pédestre pour digérer, direction le Pays

des Vosges Saônoises pour des visites guidées à l'Écomusée de Fougerolles, puis à la ferme Vaultot Cholley. Retour enfin à Vesoul, pour une découverte de la vieille ville, avant un repas au restaurant le « Caveau du Grand Puits ». Le soleil était toujours au rendez-vous le samedi en pays graylois. Avec deux visites au menu, celle du château de Gy, puis les caves du vignoble Guillaume à Charcenne avec, cerise sur le gâteau, la dégustation de tous les crus - pas moins de 16 ! - avec les hôtes du jour, Claire et Xavier Guillaume. Autant dire que les langues se sont déliées plus aisément au moment du repas ! Parmi ces porteurs de projets néerlandais déjà conquis, Margriet et Raymond Jansén, parents de cinq filles de 4, 6, 11 ans, sans oublier les jumelles de 9 ans. « Nous avons reçu un accueil formidable, on va parler très positivement de ce séjour dans notre pays », confiaient-ils. Cette secrétaire de direction et chef d'entreprise mûrissent un projet de chambres d'hôtes et gîte depuis une dizaine d'années, et se disent déterminés, après avoir visité tous les coins de France, à s'installer dans la

Ici, je me sens comme chez moi !



En passant par les caves du vignoble Guillaume...

région l'année prochaine. Il se murmure même qu'ils pourraient très prochainement revenir sur le secteur pour visiter le château de Pesmes, actuellement en vente. Site qui correspondrait parfaitement à leurs attentes d'espace et de nature...

Même discours optimiste pour Maaïke Greveling, une ergothérapeute de 35 ans qui cherche à poser ses valises sur le territoire. Elle hésite encore entre la Bourgogne Franche-Comté et la Champagne... « Ici, je me sens comme chez moi, avec la liberté

et le calme en plus », assure-t-elle. Des projets de vie parmi une dizaine d'autres qui, on l'espère, porteront leurs fruits sur notre secteur ! L'avenir proche nous le dira...

SOPHIE OVIGNE (CLP)

Ancier et Gy récompensés par la Fédération des Travaux publics

Construction d'une passerelle et travaux d'assainissement ont reçu, jeudi à Besançon, le prix spécial jury et le trophée du cycle de l'eau. Une belle reconnaissance pour ces deux communes.



Les travaux d'assainissement à Gy ont nécessité un grand savoir-faire.

Voilà des récompenses qui, mine de rien, mettent beaucoup de baume au cœur de ceux qui ont porté les projets. Jeudi dernier, la Fédération des travaux publics de Bourgogne Franche-Comté a remis, pour la deuxième année consécutive, ses Trophées TP de l'investissement local à Micropolis, à Besançon, à l'occasion de l'ouverture du salon du Carrefour des collectivités locales. Une référence régionale pour les acteurs de l'aménagement du territoire. Sur 30 dossiers instruits, dix ont reçu les lauriers,

dont deux communes sur le bassin graylois. Honneur à la Cité comtoise de caractère, Gy, qui a été primée du trophée « cycle de l'eau » pour ses travaux de mises en conformité de 1,5 km de son réseau d'assainissement et la création dans la foulée d'une nouvelle station d'épuration. Un chantier qualifié d'« assez exceptionnel » par les entreprises qui ont œuvré, à savoir Colas Nord Est et Malpesa, sans oublier Bonnefoy, Velet Terrassements et Gousset-Yves. Cela, avec l'appui technique du bureau d'études Berest. Les contraintes étaient effectivement

nombreuses. Il a ainsi fallu assurer au mieux la circulation des riverains, notamment l'accès aux commerces et aux écoles, gérer les écoulements du dalot existant, ou encore creuser jusqu'à 6 mètres de profondeur. Afin d'optimiser les coûts et l'impact environnemental, les entreprises se sont fournies en matériaux sur place, à la carrière Meac. Autre point mis en avant, le savoir-faire des entreprises puisque des techniques innovantes ont été utilisées, notamment l'installation de déversoirs d'orage spécifiques et de taille exceptionnelle, agrémentés de clapets permettant d'éviter le retour de flux en cas de fortes pluies. Un chantier conséquent, qui a coûté 3,2 millions d'euros, dont 1,5 million de subventions et 2 millions d'emprunts sur 40 ans. Bien sûr, cela n'a pas été un long fleuve tranquille pendant neuf mois, de juin 2017 à mars 2018. Le maire, Christelle Clément, a même eu largement le temps de se faire des cheveux blancs ! Mais le résultat est bien là... Même sentiment de fierté du côté d'Ancier qui a reçu le « prix spécial jury » pour la réalisation d'une passerelle piétonne. Voilà près de 20 ans que les riverains réclamaient un passage sécurisé, le long de la Départementale 474, entre la rue des Chailles et celle des Moulinots. Un projet auquel la nouvelle municipalité tenait particulièrement, et porté par le maire Nadine Daguet, qui a mis un point d'honneur à



La passerelle à Ancier assure une liaison douce sécurisée le long de la D474.

le réaliser. Les travaux se sont déroulés en deux tranches. En 2016, tout a commencé par le busage de fossés, puis un chemin piétonnier. Fin 2017, la passerelle est arrivée en kit, avant d'être montée par les employés municipaux, épaulés par les entreprises Aximum et Velet Terrassements. Une passerelle qui plus est en plastique recyclé, qui s'intègre aujourd'hui parfaitement dans le paysage, ne gêne pas et reste parfaitement antidérapante. Une fois terminé le montage, une vingtaine d'habitants bénévoles ont prêté main-forte pour les finitions aux abords. Il s'agissait principalement de combler le dénivelé par de la pierre et du tout-venant. Cette liaison douce (pas-

serelle et chemin piétonnier) a coûté 62 800 euros HT, et a reçu 34 700 euros de financements de l'État, via la Dotation d'équipement des territoires ruraux, les amendes de polices, une réserve parlementaire, et le travail des employés communaux valorisés à hauteur de 5 800 euros. Soit un reste à charge de 22 300 euros pour la commune. Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, Ancier a été nommée pour participer aux lauriers des collectivités locales. À l'heure où nous mettons sous presse, le verdict allait tomber quelques heures plus tard, avec une remise de trophée au Parc des Expositions de Vesoul.

S. O. (CLP)